

De l'usage de la notion de réseau en sociologie des migrations

Avec la mondialisation, les flux migratoires se sont internationalisés, leur ampleur, leur nature et leur diversité ont ainsi inévitablement évolué impulsant de nouvelles figures de migrant-e-s, de nouvelles stratégies de circulations, de nouvelles politiques migratoires dans les pays récepteurs et ceux d'origines... En quarante ans, le nombre de migrants dans le monde a triplé. Ces changements ont rendu indispensable de s'interroger sur ces nouveaux types de liens sociaux et d'espaces qu'engendre la mobilité croissante des personnes à l'échelle mondiale.

Pour traiter de ces questions, s'est tenue le 13 mars 2015, dans le cadre du cycle de conférences MoRéMi Sud « Mobilité, Réseaux, Migrations Sud » organisées par Hasnia-Sonia Missaoui, une conférence donnée par Sylvie Mazzella, directrice du Laboratoire méditerranéen de Sociologie (LAMES) et chargée de recherche au CNRS. Cette conférence avait pour discutant Ridha Ben Amor, sociologue et enseignant-chercheur à l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis.

Cette deuxième séance de conférences de l'IRMC s'est tenue volontairement après l'intervention de Michel Grossetti, directeur de recherches en Sociologie des réseaux sociaux qui a présenté ce qu'on pouvait entendre par la notion de réseau en la notion de réseaux sociaux et les possibles liens et ou passerelles à faire entre la méthodologie des réseaux sociaux et les différents thèmes en sciences sociales telle la sociologie des migrations¹.

Souvent, la notion de réseau, quand elle est utilisée dans une approche liée aux migrations, évoque une succession d'images négatives dans les représentations communes : filières mafieuses, travail au noir, repli communautaire... Pourtant, à partir du moment où un individu migre, les réseaux sociaux des

migrants sont constitués de liens de solidarité de première nécessité lui permettant alors de s'installer dans la nouvelle société (que ce soit de façon définitive ou provisoire, ou un simple passage vers une autre destination).

Pour le dire autrement, quand un individu vit ou a vécu un processus migratoire, quand une personne est immigrée ou en migration, les réseaux deviennent un élément important dans la construction de sa propre vie. Particulièrement, quand ces derniers ne sont pas dans un pays, un territoire qui leur est familier et qui les oblige parfois à réapprendre de nouveaux codes et de nouvelles formes de solidarité pour « vivre ». Les travaux sur les questions de migration ont régulièrement fait appel à cette notion sans vraiment utiliser tout son potentiel analytique.



Selon Sylvie Mazzella, replacer la notion de réseau dans une perspective migratoire présente une réelle importance scientifique. Très régulièrement reprise dans la littérature en sociologie des migrations, la notion de réseau est souvent utilisée comme un mot-clé et rarement

interrogée en tant que telle². Or la notion de réseau questionne des paradigmes importants en sociologie des migrations et interroge différentes traditions de recherche (notamment les théories assimilationniste et transnationaliste) par son emploi.

Les sciences sociales se sont longtemps intéressées aux phénomènes migratoires en les examinant, pour l'essentiel, du point de vue des États-nations, et de celui des groupes de migrants venus s'y installer. La sociologie des migrations (Rea, Tripier, 2003 ; Mazzella, 2014) qui a réellement débuté en France après la décolonisation s'est surtout intéressée, dans ses débuts à « l'immigré » et à son statut socialement inférieur. Elle a contribué à la construction d'une image dévalorisée, passive et statique du migrant, image qui a occulté ses capacités « d'entrepreneur », de « fourmi » (Tarrus, 1992 ; Ma Mung, 1996) active du développement des sociétés d'accueil et du lien toujours maintenu avec sa société d'origine. Porter un tel regard sur les phénomènes migratoires et leurs impacts c'est, nous rappelle Sylvie Mazzella :

« renverser les perspectives, opérer un champ/contrechamp », balayer tout l'horizon de son action, saisir le sens de son parcours, permettant ainsi de mieux questionner les liens d'appartenance : appartenance binationale « ici et là-bas », multi-appartenances « ici, là, là-bas et ailleurs... » ou de non-appartenance « ni d'ici ni de là-bas »³.

Le terme de « réseau » en sociologie des migrations apparaît aux États-Unis dans les années 1960 suite aux travaux pionniers de chercheurs comme Douglas Massey, John S. Mac Donald et Leatrice D. Mac Donald qui vont analyser les migrations à partir d'une approche par les « chaînes migratoires » donnant sens aux différentes mobilités vécues par les migrants lors de leur migration, leur

reconnaissant ainsi la capacité de créer du capital social.

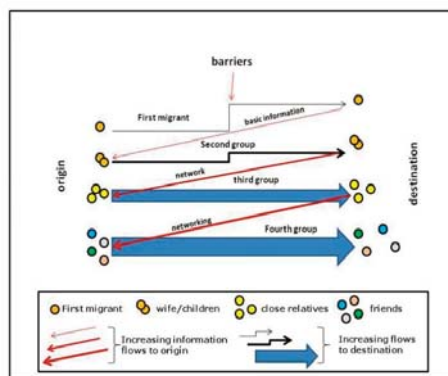
Ce corpus de travaux permet de définir le réseau comme « l'ensemble des liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants et les non-migrants dans des espaces d'origine et de destination, à travers des liens de parenté, d'amitié et une origine communautaire partagée » (Douglas Massey, 1963).

La notion de « chaîne migratoire », également développée est définie comme un « mouvement dans lequel une personne cherchant à migrer est tenue au courant des opportunités de migration, reçoit une aide au transport ainsi qu'un premier logement et un premier emploi grâce à ses relations sociales primaires avec des migrants plus anciens » (MacDonald, MacDonald, 1964). L'un des apports principaux de cette notion est l'idée d'accumulation de capital social dont elle rend compte, et ce au gré de vagues migratoires successives. La notion de chaîne relationnelle en migration a produit de nombreuses recherches empiriques depuis les années 1960, à l'image des recherches sur la création de quartiers ethniques dans certaines villes de destination ou de travaux des démographes (Courgeau, 1970) qui cherchaient à mesurer les flux des migrations ou des géographes (Simon, 1979) qui ont analysé les espaces relationnels migratoires donnant lieu au concept de « champ migratoire ».

Pour autant, se pose la question de la durée de vie de ces chaînes migratoires, et notamment dans le contexte de crise économique ou de rupture générationnelle. Afin d'illustrer ce type de rupture des chaînes migratoires, Sylvie Mazzella a mentionné l'exemple récent du départ massif de la communauté des Brésiliens du Japon déclenché suite à la crise économique de 2008.

En France, dans les années 1980, à la faveur de la traduction en français de travaux de chercheurs de l'Université de Chicago, de la crise des modèles structuralistes et de la redécouverte de la dimension « locale » en sciences sociales, les recherches en sociologie et en anthropologie urbaine ont progressivement intégré la question du réseau, notamment en sociologie de

l'immigration. Cette tradition de recherche a pris pour exemple type le cas de l'immigration algérienne, ouvrière et postcoloniale, travaillant dans des entreprises françaises (Sayad, 1984). Au regard de cet exemple, Sylvie Mazzella souligne, qu'en définitive, étudier l'immigration revient à interroger directement l'État et les fondements politiques et sociaux sur lesquels reposent la société d'accueil.



Chaîne migratoire et développement du réseau
© Munoz, 2006

Une approche alternative à celle portée par Abdelmalek Sayad s'est également développée dans les années 1990, l'approche transnationale. Cette dernière consiste à montrer que la nouvelle ère de la mondialisation donne au migrant l'opportunité de déployer des stratégies et de créer des dynamiques économiques et sociales en vue de transgresser les frontières nationales. La notion de « transnationalisme » en migration apparaît dans la littérature en anthropologie sociale en 1992 (Nina Glick Schiller, Linda Basch et Cristina Szanton-Blanc). Ces travaux insistent sur la fonction des diasporas au sein de différents pays d'accueil et sur la manière avec laquelle ces groupes sociaux recréent du territoire par le biais de leurs connections, imaginaires et pratiques sociales.

Cette approche va mettre l'accent sur la notion de « communauté transnationale », en avançant le principe du « champ social transnational », qui repose sur des raisons d'être (« *ways of being* ») et des modes d'appartenance à distance (« *ways of belonging* »). Ces derniers engendrent des pratiques sociales, de l'imaginaire et des valeurs symboliques, qui font naître des formes de citoyenneté à

distance, par exemple à travers les réseaux sociaux numériques. On peut distinguer trois domaines de l'approche transnationale où les travaux ont été les plus particulièrement stimulants : les réseaux commerciaux transfrontaliers, la famille transnationale et le *care* (le soin transnational).

Si l'on observait jusqu'à récemment une fracture entre sociologie de l'immigration et approche transnationale, de plus en plus de recherches concilient désormais les deux traditions et permettent de jeter un regard neuf sur les liens d'appartenance des migrants.

Il existe donc un véritable intérêt scientifique à rapprocher ces deux traditions de recherche. L'un des principaux apports d'une telle combinaison est celui de nuancer deux visions exagérées de la notion de réseau, l'une trop fermée à la notion de communauté, et l'autre au contraire trop ouverte et où « tout fait réseau ». Enfin, la notion de réseau est aujourd'hui utilisée principalement dans des recherches horizontales (récits et études de cas). En conclusion de cette conférence, Sylvie Mazzella a ainsi souligné le manque problématique de travaux de recherche portant sur la verticalité du réseau, autrement dit sur ce que sont ses règles et ses normes, et sur les inégalités et les rapports de force qu'il crée et entretient.

Clément Perarnaud⁴
Hasnia-Sonia Missaoui⁵

¹ Clément Perarnaud, 2015, « Les réseaux personnels et leur évolution », *La Lettre de l'IRMC*, n°15, janvier-mars, 21-23.

² Cf. à ce propos le texte de Marie-Antoinette Hily, William Berthomière, Dimitrina Mihaylova, 2004, « La notion de "réseaux sociaux" en migration », *Revue Hommes & Migrations*, n° 1250 - Juillet-août, qui dressait un état de l'art des travaux qui portaient sur les « modes d'organisation des migrants » et l'usage de la notion des réseaux sociaux des migrants.

³ Sylvie Mazzella, 2014, *Sociologie des migrations*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».

⁴ Clément Perarnaud, est volontaire international à l'IRMC, chargé de la coordination scientifique et du montage de projets. Contact : clement.perarnaud@irmcmaghreb.org.

⁵ Hasnia-Sonia Missaoui, MCF Sociologie, Université Jean-Jaurès Toulouse II, laboratoire LISST-Cers (UMR 5193) en délégation CNRS à l'IRMC.